

Union syndicale **Solidaires 93**

Plan pour la Seine-Saint-Denis : beaucoup d'annonces, peu d'effets

Communiqué du 27 septembre 2020.

Solidaires 93 reste attentif et vous informera de la mise en œuvre de ces mesures dès que les décrets seront parus !

Le premier ministre Jean Castex était en visite le vendredi 25 septembre dans le département presque un an après son prédécesseur. Il y a fait des annonces sur la mise en œuvre des « 23 mesures pour la Seine-Saint-Denis ».

Le 93 mérite mieux qu'un cirque médiatique

En octobre 2019, Édouard Philippe dévoilait devant une armée de caméras un plan de 23 mesures pour les services publics du département, dont une mesure phare médiatiquement : une prime de 10 000 euros pour fidéliser les fonctionnaires qui resteraient cinq ans en poste. Force est de constater onze mois plus tard que presque aucune de ces mesures n'a été appliquée, mais qu'un deuxième tour de piste est en marche sans qu'aucun texte n'ait été transmis aux organisations syndicales qui découvrent le contenu du décret par voie de presse. La Seine-Saint-Denis n'est pas une estrade sur laquelle venir se pavaner. La population et les agent·es du département vivent et travaillent dans des conditions difficiles. Les successions d'annonces médiatiques sans aucune mesure concrète ne répondent en rien aux besoins. Trêve de gesticulations et de beaux discours : il faut des actes et des moyens !

Fonctionnaires pas mercenaires

Des moyens, il en manque cruellement.

Si les agent·es des services publics séquanodyonisiens bénéficiaient de moyens suffisants pour assurer leurs missions, le turn-over serait sans doute moins important. Si les salaires permettaient de se loger en Île-de-France, le turn-over serait sans doute moins important.

Si du sens était rendu aux missions, le turn-over serait sans doute moins important.

Dix-mille euros, c'est un beau chiffre rond pour faire la Une des médias. Mais dix-mille euros sur cinq ans, cela revient à 166 euros par mois. Des dispositifs existent déjà pour reconnaître la difficulté particulière des missions, comme la NBI, qui est versée mensuellement. Cette prime, qui pourrait être étendue à d'autres catégories de personnel (?), présente l'avantage de ne pas être limitée à une durée de cinq ans.

Surtout, ce gouvernement ne réfléchit qu'en terme de primes qui mettent en concurrence les personnels, ne bénéficient qu'à une minorité et ne comptent pas dans le calcul des pensions de retraites. Plutôt que des primes, il faut augmenter les salaires, gelés depuis plus de 10 ans.

La montagne accouche d'une souris

Enfin, ce plan est particulièrement restreint et exclu des pans entiers de la Fonction publique, à commencer par les agent·es de la Fonction publique hospitalière, déjà en première ligne bien avant que la crise sanitaire n'éclate.

Solidaires 93 revendique :

- **un plan d'urgence de 4 milliards d'euros pour les services publics en Seine-Saint-Denis (création de postes et de structures de proximité)**
- **la titularisation des contractuel·les s sans conditions de concours ni de nationalité**

Pour nous contacter : contact@solidaires93.org